

# LES POINTS CLÉS DU TRI

Les emballages recyclables : dans le sac jaune !

Les plastiques : bouteilles et flacons **UNIQUEMENT**



Les emballages en carton  
et briques alimentaires



L'aluminium et l'acier :  
conserves, canettes,  
bouteilles, aérosols.



Les emballages non-recyclables : en sac avec les ordures ménagères !



Le papier : dans la colonne à ouverture bleue !

# Tous les papiers se recyclent

Journaux  
Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Catalogues  
Annuaire



Courriers  
Lettres



Livres  
Cahiers



Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.



Le verre : dans la colonne à ouverture verte !



Le carton ondulé : dans le bac carton ou à la déchèterie !



Dépôt des cartons pliés et vides.

1 ou 2 cartons → dans le bac à carton  
Un gros volume de carton → à la déchèterie

Les encombrants : à la déchèterie **UNIQUEMENT** !



Interdiction de déposer des encombrants dans les conteneurs ou au pied des conteneurs et colonnes.



ALLÉGEONS NOS POUBELLES !

05 55 65 83 94

www.cc-paysdeboussac.fr